



**PRÉFET
DE LA MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R02-2023-266

PUBLIÉ LE 24 AOÛT 2023

Sommaire

Service Territorial d'Incendie et de Secours / SDIS

R02-2023-06-21-00013 - Arrete chaine de commandement operationnel-24082023112312 (4 pages)	Page 3
R02-2023-06-21-00006 - Arrete equipe specialisee Encadrement des Activites physiques-23082023115656 (6 pages)	Page 8
R02-2023-06-21-00005 - Arrete equipe specialisee Risques chimiques et Biologiques-23082023115529 (3 pages)	Page 15
R02-2023-06-21-00012 - Arrete GRIMP-23082023120505 (3 pages)	Page 19
R02-2023-06-21-00007 - Arrete PREVENTIONNISTE-23082023115926 (2 pages)	Page 23
R02-2023-06-21-00009 - Arrete sapeurs-pompiers INVESTIGATEURS-23082023120227 (4 pages)	Page 26
R02-2023-06-21-00010 - Arrete SAUVETAGE AQUATIQUE-23082023120331 (3 pages)	Page 31
R02-2023-06-21-00008 - Arrete SAUVETAGE DEBLAIEMENT-23082023120108 (4 pages)	Page 35

Service Territorial d'Incendie et de Secours

R02-2023-06-21-00013

Arrete chaine de commandement
operationnel-24082023112312

ARRÊTÉ N° 23-06-21/001

Portant liste d'aptitude de la chaîne de commandement opérationnel
ANNÉE 2023

Le préfet de la Martinique

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la sécurité intérieure ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013-1990007 du 12 juillet 2013 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques du département de la Martinique ;

VU l'arrêté préfectoral du 12 février 2016 portant approbation du règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours de Martinique ;

CONSIDÉRANT que les agents inscrits sur la liste en annexe ont satisfait au contrôle médical et à leurs obligations en matière de maintien des acquis ;

SUR proposition du directeur du service territorial d'incendie et de secours, chef du Corps départemental des sapeurs-pompiers de Martinique ;

ARRÊTE

Article 1 : Les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires aptes à tenir les emplois ou activités au sein de la chaîne de commandement opérationnel, sont inscrits sur la liste d'aptitude jointe au présent arrêté pour une durée d'un an à compter de la date de signature du présent arrêté.

Article 2 : La présente décision peut faire l'objet, dans le délai de 2 mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Schoelcher.

Le recours contentieux peut être déposé auprès des juridictions administratives sur l'application internet "Télérecours citoyens", en suivant les instructions disponibles sur le site : "<https://citoyens.telerecours.fr>".

Article 3 : Monsieur le directeur de cabinet du préfet, monsieur le président du conseil d'administration du STIS et monsieur le directeur du service territorial d'incendie et de secours sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Martinique.

Fait à Fort-de-France, le : 21 JUIN 2023

Pour le Préfet et par délégation,
le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Georges SALAÜN

Liste d'aptitude 2023 de la chaîne de commandement opérationnel

Annexe de l'arrêté n°

GRADE	NOM PRENOM	APTITUDES (formation)	EMPLOIS/ACTIVITÉS OPÉRATIONNELS
COL	TYBURN Patrick	Chef de site	Officier Supérieur de direction / Chef de site
LCL	OLINY Steeve	Chef de site	Officier Supérieur de direction / Chef de site
LCL	PEPIN Roselly	Chef de site	Officier Supérieur de direction / Chef de site
LCL	RANSAY Catherine	Chef de site	Officier Supérieur de direction / Chef de site
LCL	RYFER Ruddy	Chef de site	Officier Supérieur de direction / Chef de site
LCL	CLERENCE Eddy	Chef de site	Chef de site
LCL	MINOTON Valère	Chef de site	Chef de site
CDT	DY Christophe	Chef de colonne	Chef de colonne
CDT	TANDE Kendy	Chef de colonne	Chef de colonne
CNE	BAZIN Valérie	Chef de colonne	Chef de colonne
CNE	CROISSETU Miguel	Chef de colonne	Chef de colonne
CNE	FELICITE Emilien	Chef de colonne	Chef de colonne
CNE	LAVENAIRE Miguel	Chef de colonne	Chef de colonne
CNE	LUDON Éric	Chef de colonne	Chef de colonne
CNE	NORESKAL Joannes	Chef de colonne	Chef de colonne
CNE	SILLON Steve	Chef de colonne	Chef de colonne

GRADE	NOM PRENOM	APTITUDES (formation)	EMPLOIS / ACTIVITÉS OPÉRATIONNELS
CNE	TINAUGUS William	Chef de colonne	Chef de colonne
CNE	VARRIN DOYER Mathieu	Chef de colonne	Chef de colonne
CNE	PERIA Patrick	Chef de groupe	Chef de groupe
CNE	RAUMEL Ginou	Chef de groupe	Chef de groupe
LTN	ADELAIDE Pierre	Chef de groupe	Chef de groupe
LTN	AGRICOLE Roméo	Chef de groupe	Chef de groupe
LTN	BISSON Ghislaine	Chef de groupe	Chef de groupe
LTN	BLAISEMONT Olivier	Chef de groupe	Chef de groupe
LTN	BORDIN Joël	Chef de groupe	Chef de groupe
LTN	DAVIDAS Tony	Chef de groupe	Chef de groupe / Officier CODIS
LTN	DELLEVI-RHINAN Christina	Chef de groupe	Chef de groupe / Officier CODIS
LTN	ELCOURT Bruno	Chef de groupe	Chef de groupe
LTN	GABET Albert	Chef de groupe	Chef de groupe
LTN	HYAT-TAYE Roland	Chef de groupe	Chef de groupe
LTN	ICARRE Jean-Michel	Chef de groupe	Chef de groupe
LTN	JEAN-BAPTISTE Fabrice	Chef de groupe	Chef de groupe
LTN	JEAN-PHILIPPE Patrick	Chef de groupe	Chef de groupe
LTN	JOSEPH-LOUISIA Eric	Chef de groupe	Chef de groupe
LTN	JORITE Guy Albert	Chef de groupe	Chef de groupe
LTN	LAGUERRE Fred	Chef de groupe	Chef de groupe

Service territorial d'incendie et de secours de Martinique - Arrêté préfectoral portant liste d'aptitude de la chaîne de commandement opérationnel
Année 2023

GRADE	NOM PRENOM	APTITUDES (formation)	EMPLOIS / ACTIVITÉS OPÉRATIONNELS
LTN	LAUHON Serge	Chef de groupe	Chef de groupe / Officier CODIS
LTN	LILA Eric	Chef de groupe	Chef de groupe
LTN	MARIE-SAINTÉ Patrick	Chef de groupe	Chef de groupe
LTN	MARTIAL Patrick	Chef de groupe	Chef de groupe
LTN	MERT Yveline	Chef de groupe	Chef de groupe
LTN	MINOTON Antoine	Chef de groupe	Chef de groupe
LTN	MOUKIN Éric	Chef de groupe	Chef de groupe / Officier CODIS
LTN	NORCA Steeve	Chef de groupe	Chef de groupe
LTN	RIBAC Gérald	Chef de groupe	Chef de groupe / Officier CODIS
LTN	RYFER Jean Guy	Chef de groupe	Chef de groupe
LTN	SUEZ-PANAMA Serge	Chef de groupe	Chef de groupe
LTN	THEODOSE Jean-Marc	Chef de groupe	Chef de groupe
LTN	TREBEAU Patrick	Chef de groupe	Officier CODIS
LTN	YERRO Micheline	Chef de groupe	Chef de groupe

Service Territorial d'Incendie et de Secours

R02-2023-06-21-00006

Arrete equipe specialisee Encadrement des
Activites physiques-23082023115656

ARRÊTÉ N° 2023-06-21 / 003

Portant liste d'aptitude de l'équipe spécialisée Encadrement des Activités Physiques

ANNÉE 2023

Le préfet de la Martinique

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la sécurité intérieure ;

VU le référentiel du 6 octobre 2013 des activités et compétences « Encadrement des activités physiques » des sapeurs-pompiers ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013-1990007 du 12 juillet 2013 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques du département de la Martinique ;

VU l'arrêté préfectoral du 12 février 2016 portant approbation du règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours de Martinique ;

CONSIDÉRANT que les agents inscrits sur la liste en annexe ont satisfait au contrôle médical ;

SUR proposition du directeur du service territorial d'incendie et de secours, chef du Corps départemental des sapeurs-pompiers de Martinique ;

ARRÊTE

Article 1 : Les sapeurs-pompiers aptes à tenir les emplois ou activités au sein de l'équipe spécialisée « Encadrement des activités physiques », sont inscrits sur la liste d'aptitude jointe au présent arrêté valable une année à compter de la date de signature du présent arrêté.

Article 2 : La section territoriale de la spécialité « Encadrement des activités physiques » est dirigée par le lieutenant JORITE Guy-Albert qui assure les missions de référent administratif et technique auprès du Directeur du Service Territorial d'Incendie et de Secours.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet, dans le délai de 2 mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Schoelcher.

Le recours contentieux peut être déposé auprès des juridictions administratives sur l'application internet "Télérecours citoyens", en suivant les instructions disponibles sur le site : "<https://citoyens.telerecours.fr>".

Article 4 : Monsieur le directeur de cabinet du préfet, monsieur le président du conseil d'administration du STIS et monsieur le directeur du service territorial d'incendie et de secours sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Martinique.

Fait à Fort-de-France, le : 21 JUIN 2023

Pour le Préfet et par délégation,
le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Georges SALAÜN



Liste d'aptitude opérationnelle 2023 de l'équipe spécialisée Encadrement des activités physiques

Arrêté n°

GRADE NOM PRENOM	EMPLOI
Commandant DY Christophe	Conseiller des activités physiques de sapeur-pompier (EAP 3)
Lieutenant JORITE Guy-Albert	Conseiller des activités physiques de sapeur-pompier (EAP 3) – Référent de la spécialité
Lieutenant ADELAIDE Pierre	Conseiller des activités physiques de sapeur-pompier (EAP 3)
Adjudant-chef CRETINOIR Bertrand	Conseiller des activités physiques de sapeur-pompier (EAP 3)
Capitaine JORITE Charles	Educateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 2)
Lieutenant NORCA Steve	Educateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 2)
Lieutenant MURAT Jocelyn	Educateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 2)
Adjudant-chef DEPERCIN Jean Philippe	Educateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 2)
Adjudant-chef DESERT Mathieu	Educateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 2)
Adjudant-chef MARIIGNAN Philippe	Educateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 2)
Adjudant-chef SIMOND Myriam	Educateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 2)
Adjudant-chef NESTORINE Noëli	Educateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 2)
Adjudant-chef MONTLOUIS GABRIEL Patrick	Educateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 2)
Adjudant-chef MONTLOUIS GABRIEL Thierry	Educateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 2)

GRADE NOM PRENOM	EMPLOI
Adjudant BABIN Bruno	Educateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 2)
Adjudant LAGIER Joel	Educateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 2)
Adjudant MARCE Marc Michel	Educateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 2)
Adjudant VALENTIN Fred	Educateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 2)
Adjudant VANDESTOC David	Educateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 2)
Sergent MORETON Andréa	Educateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 2)
Capitaine VARRIN-DOYER Mathieu	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Lieutenant HYAT-TAYE Roland	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Lieutenant MERT Yveline épouse NANCY	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Adjudant-chef CRETINOIR Thomas	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Adjudant-chef JORITE Jean-Michel	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Adjudant-chef LEBRAVE Charles-Henri	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Adjudant-chef RIBAC Gérald	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Adjudant-chef VOLTINE Gilles	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Adjudant LORDELOT Bruno	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Adjudant DUMONT Guy	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Adjudant ROY Mickaël	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Adjudant-chef VERGNAC Leïla	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Adjudant CAPITAINE Laurent	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)

Service départemental d'incendie et de secours de Martinique - Arrêté préfectoral portant liste d'aptitude de l'équipe spécialisée Encadrement des activités physiques –
Année 2023

GRADE NOM PRENOM	EMPLOI
Adjudant CAVELY Mickaël	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Adjudante CINNA Murielle	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Adjudante LAGRANCOURT Carla	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Adjudant LECURIEUX- DURIVAL Patrick	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Adjudant LUCCIN Olivier	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Adjudant MONGIS Sammy	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Adjudant OULMA Jonathan	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Adjudante PALCY Véronique	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Adjudant QUENETTE Jean-Philippe	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Adjudant TOURBILLON Hugues	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Adjudant TRIPIER Nicolas	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Adjudant VERRES Steve	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Adjudante VROUST Catherine	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Sergent-chef CLAIRE-EUGENIE Jimmy	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Sergent-chef RUBAN Raphael	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Sergent BARRU Charles	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)

GRADE NOM PRENOM	EMPLOI
Sergent BERARD Tony	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Sergent BOULY Jean-Baptiste	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Sergent LARCHER Heusia	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Sergent MAGIT David	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Sergent RONDEL Nicolas	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Sergent SINSEAU Kenyatta	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Sergent-chef MARY Laurent	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Caporal-chef GELIE Lionel	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Caporal-chef COUDRAY Alexandrine	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Caporal-chef FACINOU Laurent	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Caporal-chef LISIMA Grégory	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Caporal-chef PARDIN Yvann	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Caporal ALIKER Arnaud	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Caporal JOSEPH Jean Philippe	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Caporal LAURENT Lionel	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Caporal LISLET-MELEZAN Michael	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Caporal MELCHIOR Mica-Ozias	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Caporal NESTORET Guillaume	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Caporal ROCHAMBEAU Franck-Olivier	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)

Service départemental d'incendie et de secours de Martinique - Arrêté préfectoral portant liste d'aptitude de l'équipe spécialisée Encadrement des activités physiques –
Année 2023



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GRADE NOM PRENOM	EMPLOI
Caporal THEOTISTE Théodoric	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Caporal ZEPHIRIN Luidgi	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Sapeur BOLOSIER Marius	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Sapeur JANVION Eric	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)
Sapeur PINCEAU Elsa	Opérateur des activités physiques de sapeurs-pompiers (EAP 1)

Service départemental d'incendie et de secours de Martinique - Arrêté préfectoral portant liste d'aptitude de l'équipe spécialisée Encadrement des activités physiques –
Année 2023

Service Territorial d'Incendie et de Secours

R02-2023-06-21-00005

Arrete equipe specialisee Risques chimiques et
Biologiques-23082023115529

ARRÊTÉ N° 2023-06-21 / 002

Portant liste d'aptitude de l'équipe spécialisée Risques Chimiques et Biologiques

ANNÉE 2023

Le préfet de la Martinique

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la sécurité intérieure ;

VU l'arrêté du 23 mars 2006 fixant le guide national de référence relatif aux risques chimiques et biologiques ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013-1990007 du 12 juillet 2013 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques du département de la Martinique ;

VU l'arrêté préfectoral du 12 février 2016 portant approbation du règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours de Martinique ;

CONSIDÉRANT que les agents inscrits sur la liste en annexe ont satisfait au contrôle médical et à leurs obligations en matière de maintien des acquis ;

SUR proposition du directeur du service territorial d'incendie et de secours, chef du Corps départemental des sapeurs-pompiers de Martinique ;

ARRÊTE

Article 1 : Les sapeurs-pompiers aptes à tenir les emplois ou activités au sein de l'équipe spécialisée « risques chimiques et biologiques », sont inscrits sur la liste d'aptitude jointe au présent arrêté valable une année à compter de la date de signature du présent arrêté.

Article 2 : La section territoriale de la spécialité « risques chimiques et biologiques », comporte vingt sapeurs-pompiers et est dirigée par le Capitaine CROSETU Miguel qui assure les missions de Référent administratif et technique auprès du Directeur du Service Territorial d'Incendie et de Secours.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet, dans le délai de 2 mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Schoelcher.

Le recours contentieux peut être déposé auprès des juridictions administratives sur l'application internet "Télérecours citoyens", en suivant les instructions disponibles sur le site : "<https://citoyens.telerecours.fr>".

Article 4 : Monsieur le directeur de cabinet du préfet, monsieur le président du conseil d'administration du STIS et monsieur le directeur du service territorial d'incendie et de secours sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Martinique.

Fait à Fort-de-France, le : 21 JUIN 2023

Pour le Préfet et par délégation,
le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Georges SALAÜN

Liste d'aptitude opérationnelle 2023 de l'équipe spécialisée risques chimiques et biologiques

Arrêté n°

GRADE	NOM	PRENOM	EMPLOI RISQUES CHIMIQUE ET BIOLOGIQUE (RCH)	ACTIVITE LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS
LCL	RANSAY	Catherine	Chef CMIC	Lutte contre les pollutions
LCL	RYFER	Ruddi	Chef CMIC	Lutte contre les pollutions
CNE	CROISETU	Miguel	Référent de la spécialité – Chef CMIC	Lutte contre les pollutions
LTN	BLAISEMONT	Olivier	Chef d'équipe intervention (RCH2)	Lutte contre les pollutions
LTN	MANIN	Carine	Chef d'équipe intervention (RCH2)	Lutte contre les pollutions
ADC	SIMOND	Myriam	Chef d'équipe intervention (RCH2)	Lutte contre les pollutions
CNE	LAVENAIRE	Miguel	Equipier intervention (RCH2)	Lutte contre les pollutions
LTN	MOUKIN	Éric	Equipier intervention (RCH2)	Lutte contre les pollutions
ADC	CYPRIENNE	Michel	Equipier intervention (RCH2)	Lutte contre les pollutions
ADC	HIPPOLYTHE	Mike	Equipier intervention (RCH2)	Lutte contre les pollutions
ADC	VERSOL	Rodrigue	Equipier intervention (RCH2)	Lutte contre les pollutions
ADJ	DAVIDAS	Thierry	Equipier intervention (RCH2)	Lutte contre les pollutions
ADJ	DELERAY	Teddy	Equipier intervention (RCH2)	Lutte contre les pollutions
ADJ	OULMA	Jonathan	Equipier intervention (RCH2)	Lutte contre les pollutions
ADJ	QUENETTE	Jean-Philippe	Equipier intervention (RCH2)	Lutte contre les pollutions
ADJ	VAUDRAN	Frédéric	Equipier intervention (RCH2)	Lutte contre les pollutions
SGT	MARTHE-ROSE	Jimmy	Equipier intervention (RCH2)	Lutte contre les pollutions

Service territorial d'incendie et de secours de Martinique - Arrêté préfectoral portant liste d'aptitude de l'équipe spécialisée risques chimiques et biologiques
Année 2023

GRADE	NOM	PRENOM	EMPLOI RISQUES CHIMIQUE ET BIOLOGIQUE (RCH)	ACTIVITE LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS
SGT	MEPHANE	Florent	Equipier intervention (RCH2)	Lutte contre les pollutions
SGT	SIRACUSE	Samuel	Equipier intervention (RCH2)	Lutte contre les pollutions
ADC	IRRILO	Jacques	Chef d'équipe reconnaissance (RCH1)	Lutte contre les pollutions

Service territorial d'incendie et de secours de Martinique - Arrêté préfectoral portant liste d'aptitude de l'équipe spécialisée risques chimiques et biologiques
Année 2023

Service Territorial d'Incendie et de Secours

R02-2023-06-21-00012

Arrete GRIMP-23082023120505

ARRÊTÉ N° 2023-06-21 (009)

Portant liste d'aptitude du Groupe
de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux

ANNÉE 2023

Le préfet de la Martinique

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la sécurité intérieure ;

VU l'arrêté ministériel du 18 août 1999 modifié fixant le guide national de référence relatif au Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux (GRIMP) ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013-1990007 du 12 juillet 2013 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques du département de la Martinique ;

VU l'arrêté préfectoral du 12 février 2016 portant approbation du règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours de Martinique ;

CONSIDÉRANT que les agents inscrits sur la liste en annexe ont satisfait au contrôle médical et à leurs obligations en matière de formations de maintien des acquis ;

SUR proposition du directeur du service territorial d'incendie et de secours, chef du Corps départemental des sapeurs-pompiers de Martinique ;

ARRÊTE

Article 1 : Les sapeurs-pompiers aptes à tenir les emplois ou activités au sein du Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux sont inscrits sur la liste d'aptitude jointe au présent arrêté valable une année à compter de la date de signature du présent arrêté.

Article 2 : La section territoriale de la spécialité « Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux » comporte vingt sapeurs-pompiers et est dirigée par l'adjudant-chef NESTORINE Noël qui assure les missions de conseiller technique auprès du Directeur du Service Territorial d'Incendie et de Secours.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet, dans le délai de 2 mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Schoelcher.

Le recours contentieux peut être déposé auprès des juridictions administratives sur l'application internet "Télérecours citoyens", en suivant les instructions disponibles sur le site : "<https://citoyens.telerecours.fr>".

Article 4 : Monsieur le directeur de cabinet du préfet, monsieur le président du conseil d'administration du STIS et monsieur le directeur du service territorial d'incendie et de secours sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Martinique.

Fait à Fort-de-France, le : 21 JUIN 2023

Pour le Préfet et par délégation,
le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Georges SALAÜN



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Liste d'aptitude opérationnelle 2023 du Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux

Arrêté n°

GRADE	NOM PRENOM	EMPLOI
ADC	NESTORINE Noël	IMP3 Conseiller technique de la spécialité
ADJ	BELFROY Jérémie	IMP3 Conseiller technique adjoint de la spécialité
ADC	CYPRIENNE Michel	Chef d'unité GRIMP - IMP3
ADC	VITALIEN José	Chef d'unité GRIMP - IMP3
ADC	DESROSES Didier	Sauveteur GRIMP - IMP2
ADC	MARTINON Claude	Sauveteur GRIMP - IMP2
ADC	VOUNZI David	Sauveteur GRIMP- IMP2
ADJ	DEFOI Miguel	Sauveteur GRIMP - IMP2
ADJ	FILIADE Jean-Michel	Sauveteur GRIMP- IMP2
ADJ	JARRIN Ismael	Sauveteur GRIMP - IMP2
ADJ	MARCE Marc-Michel	Sauveteur GRIMP- IMP2

Service territorial d'incendie et de secours de Martinique - Arrêté préfectoral portant liste d'aptitude de l'équipe spécialisée GRIMP – année 2023

GRADE	NOM PRENOM	EMPLOI
ADJ	RIBAC Jean-René	Sauveteur GRIMP - IMP2
SCH	BREDON Jean-François	Sauveteur GRIMP- IMP2
SCH	GELIE Raynald	Sauveteur GRIMP - IMP2
SCH	GOULDING Raphaël	Sauveteur GRIMP- IMP2
SCH	SINSEAU Kenyata	Sauveteur GRIMP - IMP2
SGT	LARCHER Heusia	Sauveteur GRIMP- IMP2
SGT	MALEAU Mathieu	Sauveteur GRIMP - IMP2
SGT	MOUTOUCOUMARO Luc	Sauveteur GRIMP- IMP2
SGT	SERVIUS Claude	Sauveteur GRIMP - IMP2

Service Territorial d'Incendie et de Secours

R02-2023-06-21-00007

Arrete PREVENTIONNISTE-23082023115926

ARRÊTÉ N° 2023-06-21/004
Portant liste d'aptitude des officiers de sapeurs-pompiers aptes à tenir la fonction
de « Préventionniste »
ANNÉE 2023

Le préfet de la Martinique

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la sécurité intérieure ;

VU le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

VU l'arrêté du 25 janvier 2006 modifié fixant le guide national de référence relatif à la prévention ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013-1990007 du 12 juillet 2013 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques du département de la Martinique ;

VU l'arrêté préfectoral du 12 février 2016 portant approbation du règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours de Martinique ;

CONSIDÉRANT que les agents inscrits sur la liste en annexe ont satisfait au contrôle médical et à leurs obligations en matière de maintien des acquis ;

SUR proposition du directeur du service territorial d'incendie et de secours, chef du Corps départemental des sapeurs-pompiers de Martinique ;

ARRÊTE

Article 1 : Les sapeurs-pompiers aptes à exercer un emploi de préventionniste sont inscrits sur la liste d'aptitude jointe au présent arrêté valable une année à compter de la date de signature du présent arrêté.

Article 2 : La section territoriale de la spécialité Prévention comporte vingt sapeurs-pompiers professionnels et est dirigée par le lieutenant-colonel RYFER Ruddi qui assure les missions de conseiller administratif et technique auprès du Directeur du Service Territorial d'Incendie et de Secours.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet, dans le délai de 2 mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Schoelcher.

Le recours contentieux peut être déposé auprès des juridictions administratives sur l'application internet "Télérecours citoyens", en suivant les instructions disponibles sur le site : "<https://citoyens.telerecours.fr>".

Article 4 : Monsieur le directeur de cabinet du préfet, monsieur le président du conseil d'administration du STIS et monsieur le directeur du service territorial d'incendie et de secours sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Martinique.

Fait à Fort-de-France, le : 21 JUIN 2023

Pour le Préfet et par délégation,
le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Georges SALAÜN

Liste d'aptitude 2023 des officiers de sapeurs-pompiers
préventionnistes

Arrêté n°

NOM - PRENOM	EMPLOI
BLAISEMONT Olivier	Préventionniste
CLERENCE Eddy	Préventionniste
CROISSETU Miguel	Préventionniste
DY Christophe	Préventionniste
HYAT-TAYE Roland	Préventionniste
JEAN-PHILIPPE Patrick	Préventionniste
LACLEF Jean-Pierre	Préventionniste
LAGUERRE-JOVINE Laure	Préventionniste
LAUHON Serge	Préventionniste
LUDON Éric	Préventionniste
MANIN Carine	Préventionniste
MINOTON Antoine	Préventionniste
MINOTON Valère	Préventionniste
NERIS Jean-Raymond	Préventionniste
NORESKAL Joannes	Préventionniste
OLINY Steve	Préventionniste
RANSAY Catherine	Préventionniste
RYFER Ruddi	PRV3 – Responsable départemental de la prévention
SILLON Steve	Préventionniste
TANDE Kendy	Préventionniste
VARRIN-DOYER Mathieu	Préventionniste

Service Territorial d'Incendie et de Secours

R02-2023-06-21-00009

Arrete sapeurs-pompiers
INVESTIGATEURS-23082023120227

ARRÊTÉ N° 2023-06-21 / 006

Portant liste d'aptitude de l'équipe des Sapeurs-Pompiers Investigateurs
en recherches des causes et circonstances d'incendie

ANNÉE 2023

Le préfet de la Martinique

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la sécurité intérieure notamment l'article R722-1 ;

VU le guide NFPA 921 relatif aux investigations « incendie explosion » ;

VU la circulaire n° IOCE1108242C du 23 mars 2011 relative à la réalisation des missions de recherches des causes et circonstances d'incendie par les services d'incendie et de secours ;

CONSIDÉRANT que les agents inscrits sur la liste en annexe sont titulaires du diplôme de sapeur-pompier investigateur délivré par l'ENSOSP et ont satisfait au contrôle médical ;

SUR proposition du directeur du service territorial d'incendie et de secours, chef du Corps départemental des sapeurs-pompiers de Martinique ;

ARRÊTE

Article 1 : Les sapeurs-pompiers aptes à tenir les emplois ou activités au sein de l'équipe de Sapeurs-Pompiers Investigateurs en recherches des causes et circonstances d'incendie sont inscrits sur la liste d'aptitude jointe au présent arrêté qui est valable une année à compter de la date de signature du présent arrêté.

Article 2 : La section territoriale de l'équipe de Sapeurs-Pompiers Investigateurs est dirigée par le lieutenant-colonel Steve OLINY.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet, dans le délai de 2 mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Schoelcher.

Le recours contentieux peut être déposé auprès des juridictions administratives sur l'application internet "Télérecours citoyens", en suivant les instructions disponibles sur le site : "<https://citoyens.telerecours.fr>".

Article 4 : Monsieur le directeur de cabinet du préfet, monsieur le président du conseil d'administration du STIS et monsieur le directeur du service territorial d'incendie et de secours sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Martinique.

Fait à Fort-de-France, le : 21 JUIN 2023

Pour le Préfet et par délégation,
le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Georges SALAÜN

Liste d'aptitude 2023 de l'équipe de sapeurs-pompiers investigateurs
en Recherches des Causes et Circonstances d'Incendie

GRADE	NOM - PRENOM	EMPLOI
Lieutenant-Colonel	OLINY Steve	Sapeur-Pompier Investigateur Responsable
Lieutenant-Colonel	RANSAY Catherine	Sapeur-Pompier Investigateur
Lieutenant-Colonel	MINOTON Valère	Sapeur-Pompier Investigateur
Commandant	DY Christophe	Sapeur-Pompier Investigateur
Capitaine	CROISETU Miguel	Sapeur-Pompier Investigateur

Service Territorial d'Incendie et de Secours

R02-2023-06-21-00010

Arrete SAUVETAGE
AQUATIQUE-23082023120331

ARRÊTÉ N° 2023-06-21 1007

Portant liste d'aptitude de l'équipe spécialisée Sauvetage Aquatique
ANNÉE 2023

Le préfet de la Martinique

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la sécurité intérieure ;

VU le guide national de référence du 26 juin 2023 relatif au sauvetage aquatique ;

VU l'instruction interministérielle N°DGOS/R2/DGSCGC/2017/102 du 24 mars 2017 relative aux moyens hélicoptés de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises et des établissements de santé utilisés dans le cadre du secours à personne et de l'aide médicale urgente ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013-1990007 du 12 juillet 2013 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques du département de la Martinique ;

VU l'arrêté préfectoral du 12 février 2016 portant approbation du règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours de Martinique ;

CONSIDÉRANT que les agents inscrits sur la liste en annexe ont satisfait au contrôle médical et à leurs obligations en matière de maintien des acquis ;

SUR proposition du directeur du service territorial d'incendie et de secours, chef du Corps départemental des sapeurs-pompiers de Martinique ;

ARRÊTE

Article 1 : Les sapeurs-pompiers aptes à tenir les emplois ou activités au sein de l'équipe spécialisée « sauvetage aquatique », sont inscrits sur la liste d'aptitude jointe au présent arrêté valable une année à compter de la date de signature du présent arrêté.

Article 2 : A la demande du référent départemental et sous le contrôle d'un Chef de bord sauveteurs, un sauveteur aquatique non inscrit sur la présente liste pourra être autorisé à participer aux séances d'entraînement ainsi qu'aux stages de recyclage, sous réserve de l'aptitude médicale annuelle.

Article 3 : La section territoriale de la spécialité « sauvetage aquatique », comporte trente sapeurs-pompiers et est dirigée par l'adjudant VANDESTOC David qui assure les missions de Référent administratif et technique auprès du Directeur du Service Territorial d'Incendie et de Secours.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet, dans le délai de 2 mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Schoelcher.

Le recours contentieux peut être déposé auprès des juridictions administratives sur l'application internet "Télérecours citoyens", en suivant les instructions disponibles sur le site : "<https://citoyens.telerecours.fr>".

Article 5 : Monsieur le directeur de cabinet du préfet, monsieur le président du conseil d'administration du STIS et monsieur le directeur du service territorial d'incendie et de secours sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Martinique.

Fait à Fort-de-France, le 21 JUIN 2023
Pour le Préfet et par délégation,
le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Liste d'aptitude opérationnelle 2023 de l'équipe spécialisée sauvetage aquatique

Arrêté n°

GRADE	NOM	PRENOM	EMPLOI
ADJ	VANDESTOC	David	Chef de bord sauveteurs côtiers (SAV 3 option sauveteurs héliportés) – Référent de spécialité
SGT	MAIGNAN	Laurent	Chef de bord sauveteurs côtiers (SAV 3 option sauveteurs héliportés) - Référent de spécialité adjoint
SGT	ALEXANDRE	Andy	Chef de bord sauveteurs côtiers (SAV 3 option sauveteurs héliportés) - Référent de spécialité adjoint
ADC	CRETINOIR	Thomas	Chef de bord sauveteurs côtiers (SAV 3 option sauveteurs héliportés)
ADJ	KANCEL	Georges	Chef de bord sauveteurs côtiers (SAV 3 option sauveteurs héliportés)
ADJ	DELUGE	Jean Michel	Chef de bord sauveteurs côtiers (SAV 3 option sauveteurs héliportés)
ADJ	MONTJEAN	Jean Pierre	Chef de bord sauveteurs côtiers (SAV 3 option sauveteurs héliportés)
ADJ	LECURIEUX-DURIVAL	Patrick	Chef de bord sauveteurs côtiers (SAV 3 option sauveteurs héliportés)
SCH	CHALONEC	Gaétan	Chef de bord sauveteurs côtiers (SAV 3 option sauveteurs héliportés)
SGT	BOULY	Jean Baptiste	Chef de bord sauveteurs côtiers (SAV 3 option sauveteurs héliportés)
SGT	BONNAUD	Steven	Chef de bord sauveteurs côtiers (SAV 3 option sauveteurs héliportés)
SGT	MONDESIR	Miguel	Chef de bord sauveteurs côtiers (SAV 3 option sauveteurs héliportés)
CPL	CHASSANG	Jonathan	Chef de bord sauveteurs côtiers (SAV 3 option sauveteurs héliportés)
SGT	CARISTAN	Axel	Chef de bord sauveteurs côtiers (SAV3)

Service territorial d'incendie et de secours de Martinique - Arrêté préfectoral portant liste d'aptitude de l'équipe spécialisée Sauvetage Aquatique – année 2023

GRADE	NOM	PRENOM	EMPLOI
CCH	BERNUS	Jonathan	Chef de bord sauveteurs côtiers (SAV 3)
CPL	DEMONTIS	Theo	Chef de bord sauveteurs côtiers (SAV3)
ADJ	CAPITAINE	Laurent	Nageurs sauveteurs côtiers (SAV2 avec option sauveteurs hélicoptés)
SCH	COQUET	Cécile	Nageurs sauveteurs côtiers (SAV2 avec option sauveteurs hélicoptés)
SGT	FANON	Alban	Nageurs sauveteurs côtiers (SAV2)
SGT	MAGIT	David	Nageurs sauveteurs côtiers (SAV2)
SGT	OTTO-DUBOIS	Oswald	Nageurs sauveteurs côtiers (SAV2)
SCH	SIRACUSE	Samuel	Nageurs sauveteurs côtiers (SAV2)
CCH	VALSIN	Alain	Nageurs sauveteurs côtiers (SAV2)
CCH	VALMERY	Fabrice	Nageurs sauveteurs côtiers (SAV2)
SAP	CHEVALOT	Magalie	Nageurs sauveteurs côtiers (SAV2)
ADJ	BABIN	Bruno	Sauveteurs eaux vives (SAV1)
ADJ	GUILLON	Moise	Sauveteurs eaux vives (SAV1)
ADJ	LUCCIN	Olivier	Sauveteurs eaux vives (SAV1)
CPL	MITRAIL	François-Xavier	Sauveteurs eaux vives (SAV1)

Service départemental d'incendie et de secours de Martinique - Arrêté préfectoral portant liste d'aptitude de l'équipe spécialisée sauvetage aquatique – année 2023

Service Territorial d'Incendie et de Secours

R02-2023-06-21-00008

Arrete SAUVETAGE
DEBLAIEMENT-23082023120108

ARRÊTÉ N° 2023-06-21/005
Portant liste d'aptitude de l'équipe spécialisée « sauvetage déblaiement »
ANNÉE 2023

Le préfet de la Martinique

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la sécurité intérieure ;

VU le guide national de référence du 26 juin 2020 relatif à la spécialité sauvetage déblaiement ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013-1990007 du 12 juillet 2013 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques du département de la Martinique ;

VU l'arrêté préfectoral du 12 février 2016 portant approbation du règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours de Martinique ;

CONSIDÉRANT que les agents inscrits sur la liste en annexe ont satisfait au contrôle médical et à leurs obligations en matière de maintien des acquis ;

SUR proposition du directeur du service territorial d'incendie et de secours, chef du Corps départemental des sapeurs-pompiers de Martinique ;

ARRÊTE

Article 1 : Les sapeurs-pompiers aptes à tenir les emplois ou activités au sein de l'équipe spécialisée « sauvetage déblaiement », sont inscrits sur la liste d'aptitude jointe au présent arrêté valable une année à compter de la date de signature du présent arrêté.

Article 2 : La section territoriale de l'équipe spécialisée « sauvetage déblaiement », est dirigée par le commandant TANDE Kendy qui assure les missions de conseiller administratif et technique auprès du Directeur du Service Territorial d'Incendie et de Secours.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet, dans le délai de 2 mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Schoelcher.

Le recours contentieux peut être déposé auprès des juridictions administratives sur l'application internet "Télérecours citoyens", en suivant les instructions disponibles sur le site : "<https://citoyens.telerecours.fr>".

Article 4 : Monsieur le directeur de cabinet du préfet, monsieur le président du conseil d'administration du STIS et monsieur le directeur du service territorial d'incendie et de secours sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Martinique.

Fait à Fort-de-France, le : 21 JUIN 2023

Pour le Préfet et par délégation,
le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Georges SALAÜN

Liste d'aptitude 2023 de l'équipe spécialisée
« sauvetage déblaiement »

Arrêté n°

GRADE	NOM - PRENOM	EMPLOI
Lieutenant-Colonel	CLERENCE Eddy	Chef de section, Risques bâtimentaires
Lieutenant-Colonel	PEPIN Roselly	Chef de section
Lieutenant-Colonel	RYFER Ruddi	Chef de section
Commandant	TANDE Kendy	Référent de spécialité - Chef de section, Risques bâtimentaires
Capitaine	NORESKAL Joannes	Chef de section
Capitaine	VARRIN-DOYER Mathieu	Chef d'unité
Capitaine	FELICITE Emilien	Chef d'unité
Lieutenant	BLAISEMONT Olivier	Chef d'unité
Lieutenant	HYAT-TAYE Roland	Chef d'unité
Lieutenant	MURAT Jocelyn	Chef d'unité
Lieutenant	NORCA Steeve	Chef d'unité
Lieutenant	RIBAC Gérald	Chef d'unité
Adjudant-Chef	DESERT Mathieu	Chef d'unité
Adjudant-Chef	IRRILO Jacques	Chef d'unité
Adjudant-Chef	LEBRAVE Charles-Henry	Chef d'unité
Adjudant-Chef	LOUISET Cédric	Chef d'unité
Adjudant-Chef	MARIGNAN Philippe	Chef d'unité
Adjudant-Chef	RAIMONE Jean-Raymond	Chef d'unité
Adjudant-Chef	SIMOND Myriam	Chef d'unité
Adjudant-Chef	VERSOL Rodrigue	Chef d'unité
Adjudant-Chef	VOUNZI David	Chef d'unité
Adjudant	FONROSE Chantal	Chef d'unité
Adjudant	CLAIRE-EUGENIE Jimmy	Sauveteur déblayeur
Adjudant	DEFOI Miguel	Sauveteur déblayeur
Adjudant	GUILON Moïse	Sauveteur déblayeur
Adjudant	JARRIN Ismaël	Sauveteur déblayeur
Adjudant	LAGRANCOURT Pascal	Sauveteur déblayeur
Adjudant	LECURIEUX-DURIVAL Patrick	Sauveteur déblayeur
Adjudant	LUCCIN Olivier	Sauveteur déblayeur

Service territorial d'incendie et de secours de Martinique

Arrêté préfectoral portant liste d'aptitude de l'équipe spécialisée sauvetage déblaiement – Année 2023

GRADE	NOM - PRENOM	EMPLOI
Adjudant	MARCE Marc-Michel	Sauveteur déblayeur
Adjudant	MELCHOIR Grégory	Sauveteur déblayeur
Adjudant	PALCY Véronique	Sauveteur déblayeur
Adjudant	PICOT Guy-André	Sauveteur déblayeur
Adjudant	QUENETTE Jean-Philippe	Sauveteur déblayeur
Adjudant	SOUTARSON Jean-Jacques	Sauveteur déblayeur
Adjudant	TOURBILLON Hugues	Sauveteur déblayeur
Adjudant	VANDESTOC David	Sauveteur déblayeur
Adjudant	VAUDRAN Frédéric	Sauveteur déblayeur
Adjudant	VERRES Stévy	Sauveteur déblayeur
Adjudant	VOLTIGEUR Olivier	Sauveteur déblayeur
Sergent-Chef	CASTOR Fabrice	Sauveteur déblayeur
Sergent	ARICAT-ROUVEL Sylvia	Sauveteur déblayeur
Sergent	COMBO Olivier	Sauveteur déblayeur
Sergent	COUTURIER Bertin	Sauveteur déblayeur
Sergent	DUMONT Guy	Sauveteur déblayeur
Sergent	GINA Marie-Félix	Sauveteur déblayeur
Sergent	LACLEF Olivier	Sauveteur déblayeur
Sergent	LARCHER Heusia	Sauveteur déblayeur
Sergent	NARCISSOT Johan	Sauveteur déblayeur
Sergent	SULLY Stéphane	Sauveteur déblayeur
Sergent	BARRU Sylvain	Sauveteur déblayeur
Sergent	BONHEUR Frédéric	Sauveteur déblayeur
Sergent	BOULY Jean-Baptiste	Sauveteur déblayeur
Sergent	DELIVRY Dwevan	Sauveteur déblayeur
Sergent	DESSART Didier	Sauveteur déblayeur
Sergent	GOULDING Raphaël	Sauveteur déblayeur
Sergent	LABEJOF Maurice	Sauveteur déblayeur
Sergent	LISIMA Grégory	Sauveteur déblayeur
Sergent	MAIGNAN Laurent	Sauveteur déblayeur
Sergent	MARY Laurent	Sauveteur déblayeur
Sergent	MEPHANE Florent	Sauveteur déblayeur
Sergent	MORETON Béatrice	Sauveteur déblayeur
Sergent	MOUTOUCOUMARO Luc	Sauveteur déblayeur

Service territorial d'incendie et de secours de Martinique
Arrêté préfectoral portant liste d'aptitude de l'équipe spécialisée sauvetage déblaiement – Année 2023



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GRADE	NOM - PRENOM	EMPLOI
Sergent	NESTORET Guillaume	Sauveteur déblayeur
Caporal-Chef	BERNUS Jonathan	Sauveteur déblayeur
Caporal-Chef	LOUISON Bénédicte	Sauveteur déblayeur
Caporal	ALIKER Arnaud	Sauveteur déblayeur
Caporal	BERARD Tony	Sauveteur déblayeur
Caporal	CARISTAN Axel	Sauveteur déblayeur
Caporal	CHASSANG Jonathan	Sauveteur déblayeur
Caporal	MARIE Manuel	Sauveteur déblayeur
Caporal	MARTHE-ROSE Jimmy	Sauveteur déblayeur
Caporal	MAURICE Thierry	Sauveteur déblayeur
Caporal	OURMIAH Thierry	Sauveteur déblayeur
Caporal	PARDIN Yvann	Sauveteur déblayeur
Caporal	RAPON Pascal	Sauveteur déblayeur
Caporal	REGINA Maxime	Sauveteur déblayeur
Caporal	ROCHAMBEAU Franck Olivier	Sauveteur déblayeur
Caporal	SINSEAU Kenyata	Sauveteur déblayeur

Service territorial d'incendie et de secours de Martinique
Arrêté préfectoral portant liste d'aptitude de l'équipe spécialisée sauvetage déblaiement – Année 2023